

Décision

Générale

colonial

Décision n° 337 décision n° 337 du 1er avril 1948

n° 337

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 avril 1948

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1948

Date du numéro

30 avril 1948

TEXTE INTÉGRAL

Sont libérés du service actif par mesure disciplinaire les miliciens dont les noms suivent : 2010. Farah Gueddi, 1re classe, 1er compagnie, pour compter du 1er mars 1948. 2025. Mohamed Aouale, 2e classe, 2e Compagnie du 1er mars 1948. 1848. Mohamed Hizam, 2e classe, 2e compagnie, pour compter du 23 mars 1948.